

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement
(MCJSRP)

- **AOI- N°01/T/OCO/CPMP-MCJSRP/2024**

- **Pour la construction d'une piscine olympique couverte a l'OCO**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) de l'Office du Complexe Olympique pour l'année 2024 paru dans le site web de l'OCO et celui de l'ARMP.
2. L'Office du Complexe Olympique (OCO) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, afin de financer son plan d'actions et a l'intention d'utiliser une partie de ces fond pour effectuer des paiements au titre du marché de construction d'une piscine olympique couverte a l'OCO dans un délai nedépassant pas **18** mois.
3. **L'OCO** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises.
4. Le présent appel d'offres est un **Appel d'Offres Ouvert International en un seul lot** tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditionsdéfinies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'OCO,**

**Avenue Hadj Mahmoud BA Tevragh Zeina, Nouakchott _
Mauritanie,**

www.oco.mr

Tél : 00222 43430837/00222 33968887/46750090,

7. Les e exigences minimales en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAOI comme suit :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacités ci-après :

- **Capacité Financière**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités supérieur ou égal à quatre-vingt millions Ouguiyas **80 000 000 MRU** ou son équivalent en monnaie librement convertible pour **les trois dernières années (2021,2022 et 2023)**, ce chiffre d'affaires sera obtenu à partir des états financiers **certifiés par un expert-comptable, membre d'un ordre d'experts comptables reconnus, en cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 70% de ce critère.**
- Capacités d'autofinancement de vingt million ouguiyas 20 000 000 MRU ou son équivalent en monnaie librement convertible

- **Capacité Technique :**

- Expériences générales**

- Avoir exécuté au moins un **(01) marché de construction de bâtiments comprenant des structures métalliques.**

- Expériences spécifiques**

- Avoir réaliser avec succès en tant qu'entreprise principale, **au moins (02) deux marchés de construction de piscine olympique et/ou Semi olympique couvertes en charpente métallique et répondant aux normes et exigences de la Fédération Internationale de la Natation durant les huit (08) dernières années, attestés par Autorité Contractante public ou parapublic.** (Joindre les attestations de bonne exécution des administrations ou structures ayant bénéficié de ces prestations ou PV de réception, la page de garde et la page de signature du marché cité comme expérience sont exigés), **en cas de groupement, le chef de fil doit répondre à 50% de ce critère.**

- Disposer du personnel et du matériel nécessaires pour l'exécution des travaux (voir Section III/critères de qualification)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après la Direction Générale de l'OCO,

La Direction Générale de l'OCO,

Avenue Hadj Mahmoud BA Tevragh Zeina, Nouakchott _ Mauritanie,

www.oco.mr

Tél : 00222 43 43 08 37/ 00222 33 96 88 87/00222 46 75 00 90,

À compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offres contre le paiement d'un montant de Cinq mille Ouguiyas (5 000 MRU).

9. Paiement non remboursable de **cinq mille Ouguiyas (5 000 MRU)** ou sa contrevalet dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera **par versement au trésor public**
10. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse ci-après : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des sports et des Relations avec le Parlement CPMP/MCJSR, Ilot L'Avenue :Mohamed Lehib (Rue BMCI –Mauritanie Couleur) l'immeuble en face à l'école El Mohammedya (3ieme Etage), Nouakchott-Mauritanie Tél : (222) 22 01 17 00 / 36 60 34 15 ;E-mail Djewel70@gmail.com ,au plus tard Mardi le 16 Avril 2024 à 12H : 00 TU. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à l'adresse de la Commission ci-dessus mentionnée,**

Mardi le 16 Avril 2024 à 12H : 00 TU

- 12.** Les offres doivent comprendre une garantie Bancaire de soumission de **2 000 000 MRU**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible délivrée ou certifiée par une banque primaire installée ou agréé en Mauritanie. Cette garantie devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours au moins à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 13.** Les offres doivent être présentées en Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le Directeur Général
Mouhamed Brahim OUDEIKA